



6 Centres d'Aide à la Décision en Région Centre

21 points d'accueil
Alternance - Formation - Emploi

● **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du CHER**
40, rue Moyenne - BP 249
18000 - BOURGES
Tél. 02 48 69 70 75
Site : www.cm-18.fr
E-mail : cad18@cm-bourges.fr
Points d'accueil : Vierzon, Saint-Amand Montrond et Aubigny sur Nere

● **Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'EURE-ET-LOIR**
24 Boulevard de la Courtille
28000 - CHARTRES
Tél. 02 37 91 56 93
Site : www.cm-chartres.fr
E-mail : service-cad@cm-28.fr
Points d'accueil : Dreux, Châteaudun, Nogent-le-Rotrou

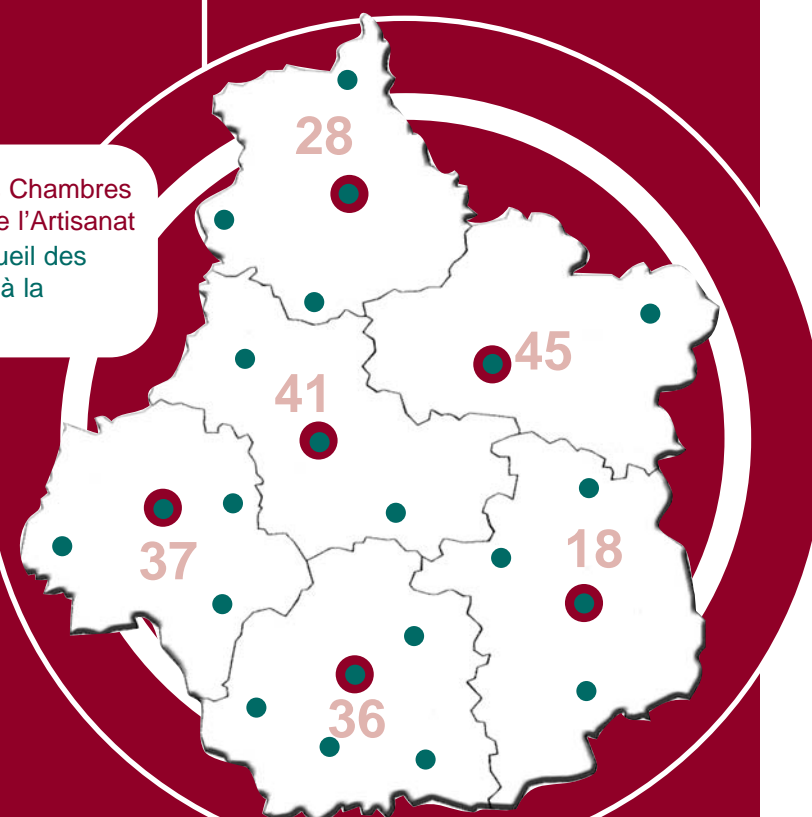
● **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'INDRE**
31 rue Robert Mallet-Stevens
BP296
36000 - CHATEAUROUX
Tél. 02 54 08 80 16
Site : www.cm-indre.fr
E-mail : cad@cm-indre.fr
Points d'accueil : Issoudun, La Châtre, Le Blanc, Argenton-sur-Creuse,

● **Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'INDRE-ET-LOIRE**
36 à 42 route de Saint Avertin
37200 - TOURS
Tél. 02 47 25 24 21
Site : www.cma37.fr
E-mail : cad@cm-tours.fr
Points d'accueil : Amboise, Loches, Chinon

● **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du LOIR-ET-CHER**
16 rue de la Vallée Maillard
41018 - BLOIS CEDEX
Tél. 02 54 44 65 69
Site : www.cma-41.fr
E-mail : cad@cma-41.fr
Points d'accueil : Blois, Vendôme, Romorantin-Lanthenay

● **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du LOIRET**
11 rue de la Bretonnerie
BP 2249
45012 - ORLEANS CEDEX 1
Tél. 0 810 038 045
Site : www.cm-45.fr
E-mail : cad@cm-loiret.fr
Point d'accueil : Montargis

● Sièges des Chambres de Métiers et de l'Artisanat
● Points d'accueil des Centres d'Aide à la Décision



www.centre-alternance.fr
Le site des contrats en alternance en Région Centre

www.centre-alternance.fr est la bourse régionale des Centres d'Aide à la Décision des Chambres de Métiers et de l'Artisanat sur Internet qui publie les offres et les demandes de contrats en alternance en Région Centre.



Les partenaires des CAD

Pour mieux satisfaire les besoins des jeunes et des adultes, les Centres d'Aide à la Décision interviennent et travaillent en relation étroite avec tous les partenaires des structures de l'information et de l'orientation :

- Centres de Formation d'Apprentis
- Centres d'Information et d'Orientation
- Education Nationale
- Maisons de l'Emploi
- Missions Locales
- Pôle Emploi
- Autres Chambres Consulaires
- Organisations Professionnelles
- Réseau Information Jeunesse
- ...



Les Centres d'Aide à la Décision

des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en Région Centre



Rôles Missions Activités

- 9 700 jeunes informés et accompagnés
- 4 100 jeunes placés en entreprise
- 3 977 offres d'entreprises recueillies
- 2 879 offres d'entreprises satisfaites



En 2009, dans un contexte de crise :

- 17% de jeunes accueillis en plus (+1400)
- Baisse des offres collectées (-5,5%)
- Augmentation du taux de satisfaction des offres des entreprises



Centres d'Aide à la Décision

Membres du réseau régional
Accueil Information Orientation (AIO)



Les chiffres clés des Centres d'Aide à la Décision de la Région Centre en 2009

LES SERVICES

aux jeunes

- 384 informations collectives organisées et animées
- Plus de 9 700 jeunes informés et accompagnés
- 4 100 jeunes ont signé un contrat en alternance ou de travail en entreprise

LES SERVICES

aux entreprises

- Plus de 20 200 entreprises contactées
- Près de 4 000 offres recueillies
- 2 879 offres satisfaites
- 67 % des entreprises formatrices sont inscrites au Répertoire des Métiers

Les Centres d'Aide à la Décision sont des dispositifs d'Accueil, d'Information, d'Orientation et d'aide au recrutement, mis en place par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

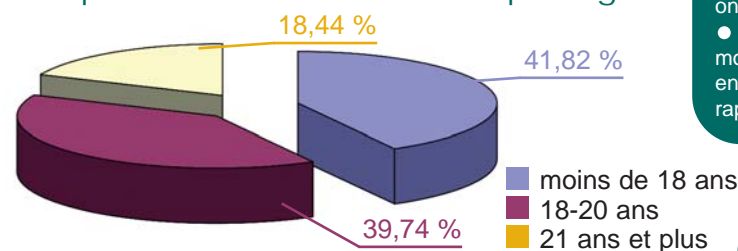
Les CAD assurent l'interface entre les entreprises et les publics en recherche de contrats en alternance, de formation et d'emploi.

Missions

- **Promouvoir** les métiers, les filières de formation par alternance, en particulier l'apprentissage, faire connaître les débouchés professionnels
- **Inform** sur les métiers, les parcours de formation professionnelle, les possibilités d'emploi
- **Orienter** et accompagner les publics dans leur choix et la réalisation de leur projet professionnel
- **Conseiller** et accompagner les entreprises dans leurs recrutements et la formation de leur personnel
- **Analyser** l'évolution des besoins en emploi et en qualification des entreprises artisanales en partenariat avec les organisations professionnelles
- **Mettre en relation** les offres et les demandes de formation et d'emploi

Nette augmentation du nombre de demandes + 1400 jeunes en 2009 (par rapport à 2008)

Répartition des demandes par âge



- L'âge moyen des jeunes accueillis dans les CAD continue d'augmenter : 58 % des jeunes ont plus de 18 ans
- Le pourcentage des jeunes de moins de 18 ans est à nouveau en baisse (41,82% en 2009 par rapport à 48,38% en 2008).

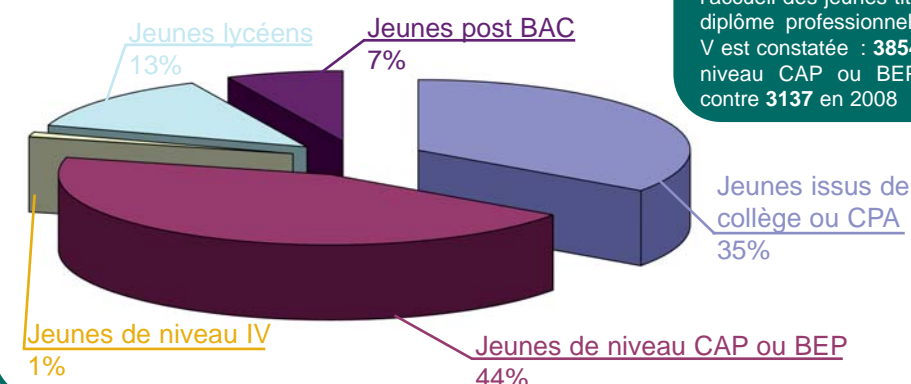
● Pour l'année 2009 et contrairement à 2008, le nombre de jeunes filles est passé en dessous du nombre de jeunes hommes (+325 garçons).

- 42% des jeunes accueillis et inscrits à la bourse de l'apprentissage ont signé un contrat avec une entreprise. Ce taux est en régression de 3 points par rapport à 2008.

Cela s'explique par une augmentation importante du nombre de jeunes accueillis et accompagnés (+ 16%), et par une situation de crise qui a vu le nombre d'offres recueillies en baisse de 5,5 % (- 238 offres).

Placement des jeunes

Niveau scolaire initial des jeunes



- Une très nette augmentation de l'accueil des jeunes titulaires d'un diplôme professionnel de niveau V est constatée : 3854 jeunes de niveau CAP ou BEP en 2009 contre 3137 en 2008

Meilleur taux de satisfaction des offres en 2009
72,4% des offres satisfaites

Taux de satisfaction des offres par secteur d'activité

- 64% des demandes déposées par les jeunes concernent des formations de niveau V, en diminution constante depuis 2007 (77% en 2007, 71 % en 2008) au profit des demandes de niveaux IV, III et plus qui passent de 28% à 36%.

- Légère diminution des offres de niveau V (- 2% par rapport à 2008).
- Poursuite de la progression des offres de niveaux IV et III : 22% en 2009.
- Amélioration du taux de satisfaction des offres dans les secteurs de l'Alimentation (+ 2%) et du Bâtiment (+ 5%).

